

MAGLAND



20 ans de la **Bibliothèque**



Inauguration de l'**EPHAD**



Octobre **Rose**



L'Intérim à Magland c'est :



ARVE INTERIM SALLANCHES

04.50.91.20.30

sallanches@arveinterim.fr

INTERIM

PLACEMENT

CDI - CDD

**PROVENCE Robert
Décolletage
CN**

Ø 2,5 à 20 mm

125, chemin de la Gare d'Oëx
B.P. 17 - 74300 MAGLAND

Tél. 04 50 93 97 42 - Fax 04 50 58 10 09
provence.robert.decolletage@orange.fr



Garage Central Vidonne
MARC MEYNET



- Vente véhicules neufs et occasions
- Réparations toutes marques
- Géométrie
- Entretien climatisation
- Parebrise
- Prise en charge contrôle technique
- Dépannage



17, avenue du Val d'Arve - 74300 MAGLAND - Tél. 04 50 34 71 89
Fax 04 50 89 01 03 - marc.meynet.magland02@reseau.renault.fr

**Ambulances
PERROLLAZ**
Pays du Mont-Blanc

certifié AFAQ
n° 333 80

URGENCES - SOINS - SECOURS
FLAINE - LES CARROZ - CLUSES

© 04 50 58 27 55
840, route du Fayet - 74700 SALLANCHES

FROMAGERIE

FROMAGERIE
de la Vallée
Produits Régionaux

FROMAGERIE DE LA VALLEE
915, Rue Nationale - 74300 MAGLAND - Tél. 04 50 55 95 06

**Garage Poids Lourds
DESCOMBES S.A.R.L.**

**Spécialiste
Mercedes-Benz**
Véhicules Industriels et V.U.L.

Entretien - Réparation - Dépannage toutes marques
Achat - Vente véhicules neufs - occasions
Confection flexibles hydrauliques

BANC DE FREINAGE

04 50 34 79 70
Fax 04 50 34 70 13

Z.I. MAGLAND - 74300 MAGLAND
garage.descombes@wanadoo.fr

- 4-5 Le mot du Maire
- 7 Les élections municipales
- 8 Conseil Municipal 2014-2020
- 9-10 Composition des Commissions
- 11 Hommage à Jean-Bernard Beaumont



12-21 Événement 2014

- 12 Inauguration EHPAD
- 12 Départ de Josette Lorton
- 13 Assemblée Générale départementale de la pêche
- 13 Conférence sur la libération de la Haute-Savoie
- 14 Départ en retraite d'Anne-Marie Blossier
- 14 Repas des Anciens
- 15 Journée des classes en 4
- 15 Fête des Mères
- 16 Départ en retraite d'Agnès Lenoire
- 16 Journée Octobre Rose
- 17 La commune honore ses champions
- 17 La bibliothèque fête ses 20 ans
- 18 Trois employés communaux médaillés
- 18 Ronde du Père Noël
- 19 Cérémonie des Vœux
- 21 Cérémonies patriotiques



22-25 Infos diverses

- 22 Forêt: le CRPF
- 23 Les élections européennes
- 24-25 Le brûlage à l'air libre
- 25 Retraite et déclaration de revenus

26-41 Commissions

- 26 Finances
- 27 Urbanisme
- 28 Travaux: réseaux secs et humides
- 29 Voirie
- 30 Journée environnement
- 30 Nettoyage du chemin de la Colonnaz
- 31 Réception des Maisons fleuries
- 32 Forêt Communale
- 33 École du Chef-Lieu
- 34 École de Gravin
- 35 Service enfance
- 37 Service animation jeunesse
- 38-41 Culture: la bibliothèque



42-45 CCAS

- 42 Centre de Loisirs
- 43 Service d'aide à la personne
- 44 Résidence les Cyclamens
- 45 Comité d'animation des Cyclamens

46-47 La vie à Flaine

48-63 Associations

- 48-49 Union des Combattants d'AFN
- 50 APE Chef-Lieu
- 50 APE Gravin
- 51 Amicale des donateurs de sang
- 51 Tennis Club
- 53 École de Musique
- 54-55 Harmonie Municipale
- 55 Les Foulées de l'Arve
- 56-57 Ski club de Magland
- 58-59 Amicale des sapeurs-pompiers
- 60-61 Office municipal des sports
- 62 MJC
- 63 Club du 3^e âge

64-66 État civil

Le Mot du Maire

Il y a maintenant un an que l'équipe municipale issue des urnes de mars dernier s'est mise au travail et s'emploie à gérer quotidiennement notre commune tout en préparant son avenir.

Je profite de ce bulletin pour vous dire une nouvelle fois Maglancharde et Maglancharde ma gratitude et ma reconnaissance ainsi que celle de toute mon équipe pour la confiance que vous nous avez témoignée dès le premier tour.

Avec cette réélection, vous nous permettez de continuer le travail engagé entre 2008 et 2014 et je tiens à vous assurer que nous le ferons avec la même ambition pour notre commune, le même sérieux pour la gestion de nos comptes, mais aussi le même enthousiasme et le même attachement à l'intérêt général qui est notre seul guide.

Vous pouvez compter comme par le passé sur ma détermination totale pour conduire la destinée de notre commune.

Et, au nom de l'équipe municipale, je vous présente très chaleureusement, à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à vos familles et ceux qui vous sont chers tous nos vœux de bonheur et prospérité pour 2015. J'y joins avec beaucoup de sincérité mes vœux personnels.

J'espère que cette année qui a mal commencé à Magland avec le décès de notre collègue Jean-Bernard mais également pour notre pays avec la série d'attentats dans la capitale soit quand même belle et heureuse pour chacune et chacun d'entre vous. Qu'elle vous apporte sérénité et joies.

À notre commune, à notre territoire de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes encore plein de projets, je souhaite qu'il trouve les voies d'un développement audacieux et harmonieux porteur d'avenir pour chacun.

Avec dynamisme, et pragmatisme, et il en faut beaucoup dans le contexte politico financier d'aujourd'hui, l'équipe municipale travaille. Chaque maire adjoint a construit sa feuille de route et s'est emparé des dossiers les plus urgents en s'appuyant sur les compétences des services municipaux et communautaires.

Nous nous efforçons de concilier Progrès Solidarité et Développement dans un cadre budgétaire rigoureux et désormais contraint.

Car Magland n'échappe pas à la règle avec les prélèvements qu'elle subit pour le remboursement de la dette publique de notre pays.



Elle est soit dit en passant la commune la plus impactée de la communauté de communes Cluses Arve et Montagnes au niveau financier, concernant la DGF, Dotation Globale de Fonctionnement que l'état verse aux communes suivant certains critères.

Depuis l'année dernière elle diminue et ce jusqu'en 2017 où elle sera de zéro pour la commune et c'est là que le bât blesse. D'après nos analystes financiers le contribuable Maglancharde devra verser de l'argent à l'État, du jamais vu dans l'histoire des collectivités locales.

Mais également avec le FPIC, Fond de Prélèvement Intercommunal et Communal qui impacte lui toutes les communes de la Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes à des degrés divers.

Cela est pour nous injuste et incompréhensible.

À cela nous ajoutons la carte des aléas et la révision du Plan de Prévision des Risques d'inondation, de chutes de blocs, d'avalanches de glissements de terrains et nous avons la totale.

Magland est rayé de la carte avant l'heure mais il lui faut encore payer cette disparition.

Dans ce contexte parler de son développement et de nos projets s'avère devenu un exercice de style très difficile et périlleux.

Je vais quand même vous parler un peu des travaux prévisibles, quasiment sûrs pour certains car les autorisations sont données.

Concernant les bâtiments :

Le restaurant de l'école maternelle actuellement provisoire dans des Algécos doit être construit en dur avec une salle de confinement à l'étage imposée par les services de l'État. Les travaux ont commencé et devraient durer une dizaine de mois.

Le cabinet médical, les études sont en cours, le désamiantage du bâtiment est déjà effectué. Avec un peu d'espoir les locaux pourraient être disponibles à la fin de l'année.

L'accessibilité des bâtiments publics, principalement de la mairie et de la salle des fêtes où il nous reste encore à faire pour être aux normes. Il est vrai que pour certains bâtiments ce n'est pas facile et cela demande beaucoup d'argent, mais également une réorganisation physique des services.

En tout état de cause depuis janvier de cette année les collectivités territoriales doivent s'engager à respecter de nouvelles procédures.

Concernant les réseaux :

La réfection de la conduite d'eau des Villards à la Tour Clerton ainsi que la mise en souterrain des réseaux d'électricité de téléphone et d'éclairage public en coordination avec la communauté de communes qui crée un réseau d'assainissement sur le secteur avec une station de relevage. Les travaux sont eux aussi commencés.

Concernant l'assainissement, la communauté de communes devrait débiter les travaux du raccordement du réseau d'eaux usées de la commune à la Station d'épuration de Marignier via le réseau d'eaux usées de Cluses. La Station d'épuration de Magland étant considérée hors normes par les services de l'État. Ces travaux dureront environ 3 ans.

Concernant la voirie :

L'aménagement d'un tourne à gauche à Bellegarde afin de sécuriser l'entrée à l'APEI au village et aux maisons en aval avec une maîtrise d'ouvrage du Conseil Général qui a étudié le projet et la participation financière de la commune.

Nous étudions également avec la gendarmerie départementale l'installation de caméras de vidéo surveillance.

Divers projets de moindre envergure concernant les bâtiments, les réseaux et la voirie sont actuellement en cours d'études et devraient voir le jour cette année en fonction de leurs avancements et de l'état de nos finances.

Concernant le projet de téléporté FUNIFLAINE, initié par notre commune et qui me tient particulièrement à cœur depuis plus de vingt ans verra le jour.

Le Conseil Général dans sa séance publique du 19 février sous la Présidence de Christian Monteil en présence de M. le préfet de la région Rhône-Alpes Jean-François Carengo, de M. le Préfet de notre département M. Georges-François Leclerc, ainsi que de M. le Président de la région Rhône-Alpes Jean-Jacques Queyranne a voté le projet, ainsi que son financement à l'unanimité de ses membres.

À cette occasion je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui ont cru à ce projet et m'ont soutenu durant ces très longues années.

La tâche à venir est encore importante, mais avec le travail et l'effort de tous nous y arriverons.

Pour nous le chemin est tracé et nous poursuivrons l'œuvre entreprise afin que chacun d'entre nous puisse continuer à vivre et travailler à Magland.

C'est mon vœu le plus cher.

Fidèlement votre,

René POUCHOT, Maire

ALPINA Menuiserie

Une passion au service du bois !

Agencement intérieur et extérieur

Neuf et rénovation

Mobilier

Chalets

06 25 84 50 78

Padovese Damien



CHEMINÉES MARBRERIE

Tailleur de Pierres

Jean-Jacques CANAL

368, route des Colloges

74300 MAGLAND

Tél : 04 50 47 83 39 - Fax : 04 50 58 33 92

Portable : 06 11 07 64 93



Peinture Décoration
Intérieur - Extérieur
Lasure Bois Chalet
Papiers Peints, Parquets...

Miguel
SAS DECO RUBIO

75, allée des Roitelets 74300 MAGLAND

Tél./Fax 04 50 34 78 07 SMS Port. 07 86 28 92 03

E-mail : chinarro.rubio@orange.fr



CROZET
Alain

De Ø 0,5 à 32 mm CN • poupées mobiles

Tous métaux, toutes séries

B.P. 29 - 241, route de la Tour Noire - 74308 MAGLAND

Tél. 04 50 89 07 82 - Fax 04 50 89 03 88

e-mail : dayot.frederic@orange.fr • www.dayot-decolletage.fr



NICODEX
CHARPENTE - CHALETS

2301, route de la Barliette

74300 LES CARROZ

Tél. 04 50 90 23 48

Fax 04 50 90 23 93

charpentes.nicodex@wanadoo.fr

Votre chalet à la montagne

Les élections municipales du 23 mars 2014

Département de la Haute-Savoie – Commune de Magland



Inscrits	2 162
Votants	1 033
Abstentions	1 129
Exprimé	807
Blancs - Nuls	226



Liste de Monsieur René POUCHOT

Nombre de voix	807
Nombre de sièges obtenu au conseil municipal	23
Nombre de sièges obtenu au conseil communautaire	4

Conseil Municipal

2014-2020

Le Maire



René POUCHOT

Les Adjoints



Fernande AUVERNAY
1^{re} adjointe



Josette CROZET
2^e adjointe



Robert RONCHINI
3^e adjoint



Jean-Bernard
BEAUMONT
4^e adjoint



Chantal BLANEZ
5^e adjointe



Jean-Luc PERRET
6^e adjoint

Les Conseillers Municipaux délégués



Thierry TOULZE



Maurice PETIT-JEAN



Gérard VULPILLERE



Thierry THEVENET



Giovanna VAUTHAY

Les Conseillers Municipaux



Michele BALLATORE



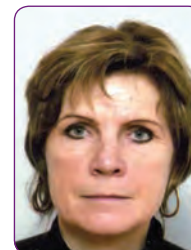
Maud DURAND



Monique GONZALEZ



Sophie MIRADOLI



Chantal PERRET



Sylvie ROGER



Carmen VIFFROY



Nicolas
BIBOLLET-RUCHE



Éric BOISIS



Marc MEYNET



Jean-Pierre PILLON

Composition des Commissions Municipales

René POUCHOT, Maire

est président de toutes les commissions

Appel d'Offres et d'Adjudication

Président : René POUCHOT

Membres titulaires : Josette CROZET
Jean-Luc PERRET - Robert RONCHINI

Membres suppléants : Fernande AUVERNAY
Maurice PETIT-JEAN - Jean-Pierre PILLON

Commission administrative électorale

Président : René POUCHOT

Fernande AUVERNAY - Michelle BALLATORE
Josette CROZET - Éric BOISIER
Robert RONCHINI - Marc MEYNET

Affaires sociales, Enfance

Restaurants scolaires, garderies périscolaires

Présidente déléguée : Fernande AUVERNAY

Éric BOISIER - Josette CROZET
Monique GONZALEZ - Sylvie ROGER
Thierry TOULZE - Giovanna VAUTHAY

CCAS

Membres élus : Fernande AUVERNAY
Josette CROZET - Chantal BLANEZ
Monique GONZALEZ - Thierry TOULZE
Giovanna VAUTHAY

Membres Extra-municipaux : Colette BABAZ
Anne-Marie BLOSSIER - Hervé CORDIER
Josette CROZET-GAY - Hervé DUFOUR
Éliane RONCHINI

Patrimoine

Présidente déléguée : Fernande AUVERNAY
Michelle BALLATORE - Jean-Bernard BEAUMONT
Marc MEYNET - Gérard VULPILLIERE

Animations, Fêtes et Cérémonies

Présidente déléguée : Fernande AUVERNAY
Nicolas BIBOLLET-RUCHE - Jean-Pierre PILLON
Chantal PERRET - Sylvie ROGER - Robert RONCHINI

Finances, Action économique

Présidente déléguée : Josette CROZET
Fernande AUVERNAY - Jean-Bernard BEAUMONT
Jean-Luc PERRET - Maurice PETIT-JEAN
Robert RONCHINI - Thierry THEVENET
Carmen VIFFRAY

Environnement - Agenda 21

Présidente déléguée : Josette CROZET
Fernande AUVERNAY - Michèle BALLATORE
Chantal BLANEZ - Maud DURAND
Chantal PERRET - Robert RONCHINI
Thierry THEVENET - Gérard VULPILLIERE

Infrastructures - Réseaux secs et humides

Matériel technique - Gestion des déchets

(en lien avec la 2CCAM, compétence déchets transférée)

Président délégué : Robert RONCHINI

Jean-Bernard BEAUMONT
Nicolas BIBOLLET-RUCHE - Josette CROZET
Maurice PETIT-JEAN - Jean-Pierre PILLON
Chantal BLANEZ

Urbanisme - Droit des sols - Plan local
d'urbanisme - Plan de prévision des
risques naturels prévisibles

Plan communal de sauvegarde

Président délégué : Jean-Bernard BEAUMONT

Fernande AUVERNAY - Nicolas BIBOLLET-RUCHE
Josette CROZET - Marc MEYNET
Sophie MIRADOLI - Jean-Luc PERRET
Maurice PETIT-JEAN - Robert RONCHINI
Thierry THEVENET

Communication

Bulletin Municipal - Petit Bulletin - Site Internet

Président délégué : Jean-Bernard BEAUMONT

Fernande AUVERNAY - Nicolas BIBOLLET-RUCHE
Robert RONCHINI - Thierry THEVENET

Éducation, Culture

Présidente déléguée : Chantal BLANEZ

Fernande AUVERNAY - Josette CROZET
Monique GONZALEZ - Jean-Luc PERRET
Sylvie ROGER - Thierry TOULZE

Voirie - Sécurité routière - Circulation

Déneigement - Foncier

Président délégué : Jean-Luc PERRET

Michelle BALLATORE - Éric BOISIER
Jean-Pierre PILLON - Maurice PETIT-JEAN
Robert RONCHINI - Thierry THEVENET
Gérard VULPILLIERE

Animation, Jeunesse

Président délégué : Thierry TOULZE

Fernande AUVERNAY - Chantal BLANEZ
Éric BOISIER - Maud DURAND - Jean-Luc PERRET
Sylvie ROGER

Bâtiments, Chaufferies,
Accessibilité handicapés

Président délégué : Maurice PETIT-JEAN

Fernande AUVERNAY - Jean-Bernard BEAUMONT
Josette CROZET - Marc MEYNET
Jean-Pierre PILLON - Robert RONCHINI

Développement durable, Agriculture,
Sentiers, Carrières, Forêt

Président délégué : Gérard VULPILLIERE

Josette CROZET - Jean-Bernard BEAUMONT
Michelle BALLATORE - Chantal BLANEZ
Maud DURAND - Chantal PERRET
Maurice PETIT-JEAN

Sports et Équipements sportifs

Président délégué : Thierry THEVENET

Jean-Bernard BEAUMONT
Nicolas BIBOLLET-RUCHE - Chantal BLANEZ
Éric BOISIER - Maud DURAND

Jumelage

Présidente déléguée : Giovanna VAUTHAY

Josette CROZET - Thierry TOULZE
Christine CHAPPAZ - Marcel GAY - Guy PERRET
Thierry THEVENET - Gérard VULPILLIERE



Permanences des élus

Monsieur le Maire

Sur rendez-vous

Fernande AUVERNAY

Mardi de 17 h 00 à 18 h 30 et sur rendez-vous

Josette CROZET

Mercredi de 9 h 30 à 11 h 00 et sur rendez-vous

Robert RONCHINI

Mardi de 10 h 30 à 12 h 00 et sur rendez-vous

Jean-Bernard BEAUMONT

Lundi de 9 h 30 à 11 h 00 et sur rendez-vous

Chantal BLANEZ

Vendredi de 9 h 00 à 11 h 00 et sur rendez-vous

Jean-Luc PERRET

Mercredi de 14 h 00 à 16 h 00 et sur rendez-vous

Thierry TOULZE

Lundi de 17 h 00 à 18 h 00 sur rendez-vous

Maurice PETIT-JEAN

Lundi de 17 h 00 à 18 h 00 sur rendez-vous

Gérard VULPILLIERE

Vendredi de 16 h 00 à 18 h 00 sur rendez-vous

Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes

Conseillers Communautaires pour Magland :

René POUCHOT - Fernande AUVERNAY - Josette CROZET - Robert RONCHINI

Commissions	Membres officiels permanents (conseillers communautaires)	Personnes invitées ponctuellement
Aménagement du territoire Transport - Voirie (travail en sous-commission)	René POUCHOT Fernande AUVERNAY	Jean-Bernard BEAUMONT Jean-Luc PERRET Maurice PETIT-JEAN
Assainissement collectif et non collectif	Josette CROZET Robert RONCHINI	Maurice PETIT-JEAN Jean-Bernard BEAUMONT
Développement éco Économie de la montagne (travail en sous-commission)	René POUCHOT Fernande AUVERNAY	Thierry THEVENET Jean-Bernard BEAUMONT Sophie MIRADOLI Carmen VIFFRAY
Environnement et gestion Valorisation des déchets	Josette CROZET Robert RONCHINI	Gérard VULPILLIERE Michelle BALLATORE
Agriculture, forêts et espaces naturels	Josette CROZET Fernande AUVERNAY	Gérard VULPILLIERE Jean-Pierre PILLON
Services à la population (social, culture, sport) (travail en sous-commission)	Fernande AUVERNAY Robert RONCHINI	Thierry THEVENET Thierry TOULZE Sylvie ROGER Nicolas BIBOLLET-RUCHE Maud DURAND

Autres

OMA

Selon les statuts de l'OMA, l'association est dirigée par un conseil de membres élus pour trois ans par l'assemblée générale renouvelable par tiers au scrutin secret, les élections ont lieu à la majorité relative. Les membres sont les suivants : le maire, les bienfaiteurs, la commission municipale d'animation-fêtes et cérémonies (OMA), les présidents des associations sportives

Fernande AUVERNAY
Nicolas BIBOLLET-RUCHE
Jean-Pierre PILLON
Chantal PERRET
Sylvie ROGER
Robert RONCHINI

OMS

Selon les statuts de l'OMS, le comité directeur est composé du collège des élus (le Maire, les Adjointes et tous les membres de la commission des sports).

René POUCHOT
Fernande AUVERNAY
Josette CROZET
Robert RONCHINI !
Jean-Bernard BEAUMONT
Chantal BLANEZ
Jean-Luc PERRET
Nicolas BIBOLLET-RUCHE
Éric BOISIER
Maud DURAND

Organismes extérieurs

SIF (Syndicat Intercommunal de Flaine) :

Délégués Titulaires : Josette CROZET

Marc MEYNET - Jean-Luc PERRET
Thierry THEVENET - Carmen VIFFRAY

Délégués Suppléants : Maurice PETIT-JEAN
Giovanna VAUTHAY

SAEM Funiflaine

Représentant de Magland : René POUCHOT
Josette CROZET - Jean-Luc PERRET

SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples)

Titulaire : René POUCHOT - Maurice PETIT-JEAN
Suppléant : Marc MEYNET - Jean-Pierre PILLON

Comité de Pilotage NATURA 2000 du site des Aravis

Titulaire : Josette CROZET
Suppléant : Gérard VULPILLIERE

CDDRA - Commissions Culture et Tourisme

Chantal BLANEZ pour siéger au jury de sélection de l'appel à projets culturels
Thierry THEVENET pour siéger au jury de sélection à l'appel à projets « Soutien aux hébergements touristiques »

Comité de Pilotage du Projet Agri Environnemental Climatique Fier-Aravis

Titulaire : Josette CROZET
Suppléant : Gérard VULPILLIERE

Syndicat Mixte de Développement de l'Hôpital Intercommunal Annemasse - Bonneville

Titulaire : Fernande AUVERNAY
Suppléant : Carmen VIFFRAY

SYANE 74 (Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie)

Délégué : René POUCHOT

SMDEA

(Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement)
Délégué : René POUCHOT

TRACTEM

Représentante : Josette CROZET

Correspondant défense

Correspondant : Robert RONCHINI

Référénts Ambroisie

Patrick GAILLARD, employé communal, responsable des espaces verts
Gérard VULPILLIERE, conseiller municipal en charge de l'environnement

Hommage de M. le Maire René Pouchot à Jean-Bernard Beaumont, Maire Adjoint

lors de ses funérailles en l'Église de Magland le 7 janvier 2015

Chère Agnès, Chers Émilie et Mathieu, Chère famille en deuil, Chers Collègues et Amis

Nous sommes rassemblés aujourd'hui en corps ou en esprit autour de Jean-Bernard pour lui rendre un dernier hommage. Jean-Bernard nous quitte brutalement à l'aube de ses 60 ans.

Voici bien un discours que j'aurais voulu n'avoir jamais à prononcer, et qui me paraît encore un peu irréel, comme à beaucoup parmi nous, tant Jean-Bernard était la vie même. Les mots n'ont vraiment de sens que s'ils sont réduits à leur moindre expression.

Ce qui me semble important aujourd'hui c'est le message que nous aura laissé Jean-Bernard, mais aussi notre capacité, à nous tous qui l'entourons, à aider sa famille durement éprouvée, à trouver réconfort et espérance.

À Magland l'équipe municipale a toujours été une grande famille. Avec la disparition de Jean-Bernard, c'est un ami que nous perdons, mais aussi un grand serviteur de notre commune, tant au niveau du Conseil Municipal que de la vie associative. Je l'avais sollicité en 2001 voilà maintenant 14 ans pour rejoindre ma liste et tenter avec moi l'aventure des élections municipales.

Brillamment élu conseiller municipal, il fera ses classes pendant ce premier mandat en participant et en s'investissant dans de nombreuses commissions municipales. Réélu en 2008 il deviendra adjoint délégué à l'urbanisme, au plan de prévision des risques naturels et de la commission de sécurité de la station de Flaine. Mais également à l'information et la communication avec la refonte du site internet de la commune.

Réélu en mars 2014 c'est tout naturellement qu'il retrouve sa place d'adjoint avec les mêmes délégations, plus celle de délégué titulaire au SIVOM de la région de Cluses et membre de commissions à la communauté de communes Cluses Arve et Montagnes. De plus il était Vice-Président de l'Office Municipal des Sports de Magland et apportait son concours à toutes les manifestations communales. Mais aussi à l'extérieur de Magland avec le CAF et les scouts de la région de Cluses dont il encadrait les sorties montagnes.

Car la passion de Jean-Bernard c'était la montagne.

Né à Tours, il l'avait découverte très jeune et était venu s'installer dans notre région après son service militaire effectué au 27 BCA à Annecy. C'est à Magland où il avait trouvé un emploi qu'il connut Agnès, y fonda son foyer et construisit sa maison.



Toujours disponible pour toutes les missions qui pouvaient lui être confiées, assidu à toutes les réunions, impliqué dans tous les projets, participant à toutes les démarches et prenant plus que sa part aux travaux et obligations diverses d'un élu. Il laissera le souvenir d'un élu investi, travailleur et efficace, soucieux de l'intérêt général, dévoué à la cause commune, sachant de surcroît trouver ces compromis qui font avancer le débat.

Passionné par sa commune d'adoption il participait à toutes les manifestations locales dont l'organisation bénéficiait du concours de la collectivité. Peu de manifestation à la salle des fêtes n'avait lieu sans lui car il était l'homme de la sono.

Pour ces raisons et pour bien d'autres, il va laisser un grand vide au sein de l'équipe municipale.

En ce jour de tristesse et de recueillement, il est de mon devoir de dire que la vie de Jean-Bernard faite de droiture et d'honnêteté restera un encouragement de tous les instants.

Pendant 14 ans il a tellement vécu et participé à nos côtés que je l'imaginerai toujours là quelque part. Sifflotant quand il arrivait au premier étage dans le couloir menant à mon bureau et celui des adjoints, je n'avais pas besoin de regarder qui arrivait... Mais aussi familier et bienveillant, humoriste parfois avec toujours une plaisanterie sur un sujet abordé à l'issue des réunions de commissions ou de conseil municipal.

Nos souvenirs resteront que de bons souvenirs

Je voudrais que ces quelques mots soient pour toi Agnès, vous Émilie et Mathieu et ses petits enfants qu'il chérissait tant, une consolation peut être dérisoire en ce moment, mais qui peu à peu allégera votre peine et soulagera votre immense chagrin.

Au revoir Jean-Bernard, sur cette terre nous ne t'oublierons pas.

L'EPHAD inauguré, le 5 février 2014



Mercredi 5, le maire de Magland et président du Centre communal d'action social, René Pouchot, a inauguré l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) les Cyclamens après les travaux d'agrandissement et de rénovation. Francis Bianchi, sous-préfet, Christian Monteil, président du conseil général de Haute-Savoie, de nombreux élus de la communauté de communes Cluses Arve et Montagne, le directeur de l'EHPAD Patrice Chocq, le personnel, les résidents et leur famille, l'architecte, les partenaires... étaient présents.

L'établissement a ouvert le 1^{er} juin 1993 pour 40 résidents. À l'automne 2009, les premiers coups de pelle ont été donnés en vue d'accueillir 23 résidents de plus. Après 18 mois de travaux, les nouveaux résidents sont arrivés progressivement à partir du 1^{er} mars 2011. Il s'en est suivi, immédiatement après la fin des travaux d'extension et au fur et mesure jusqu'à fin 2012, les travaux de rénova-

tion totale de l'ancienne structure avec toutes les mises aux normes nécessaires. La dernière tranche de travaux fut la réhabilitation de la cuisine, achevée au printemps 2013. Ainsi chaque résident dispose aujourd'hui d'une chambre individuelle tout confort avec télévision, téléphone et salle de bains. Des lieux de vie conviviaux et chaleureux avec ambiance musicale, s'ouvrent sur des jardins d'hiver, de petits salons et de terrasses avec accès au parc. Des espaces de détente sont prévus, salle d'animation et de restaurant, mais aussi des espaces de confort avec salle de kinésithérapie, balnéothérapie ou encore snöezelen.

Les Cyclamens accueillent 63 personnes âgées, trois en hébergement temporaire et 14 résidents Alzheimer. Le personnel de l'établissement est composé de 44 personnes avec, pour le secteur médico-social notamment, quatre infirmières, 23 aides-soignantes et aide médico-psychologiques et une animatrice. S'y ajoutent les intervenants extérieurs : médecins, kiné, coiffeuses...

Départ de Josette Lorton

31 janvier 2014

Une petite réception a été organisée en l'honneur de Josette Lorton qui quitte l'EHPAD ce 31 janvier. Elle a été recrutée à l'ouverture de la maison de retraite en juin 1993.

En 1996, elle a été titularisée et nommée successivement adjoint administratif, rédacteur puis rédacteur principal et rédacteur chef suite à la réussite aux concours. Au 1^{er} janvier elle fut nommée attaché territorial dans le cadre d'une promotion interne.



Après avoir passé plus de 20 ans à l'EHPAD, le 2 février, elle intègre un syndicat intercommunal pour la petite enfance, dans la région de Saint-Julien-en-Genevois.

Le verre de l'amitié clôtura cette petite réception.

Assemblée générale départementale de la pêche, le 15 février 2014

Samedi 15 février, l'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Faucigny (AAP-PMAF) a tenu son assemblée générale à la salle des fêtes de Magland sous la présidence d'Olivier Frégolent et en présence de Martial Saddier, président du syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses abords (SM3A) et du maire René Pouchot.

L'AAPPMA du Faucigny, ce sont tout d'abord des chiffres, 26 sociétés de pêche sont adhérentes à l'association, ce qui représente 2 529 membres et 6 849 permis de délivrés en 2013.



Durant l'année écoulée, 323 000 alevins ont été déversés dans les rivières et les lacs sans compter les 220 000 qui ont été mis en grossissement dans les ruisseaux et les étangs pépinières.

La gestion des milieux aquatiques passe avec une collaboration avec tous les partenaires que ce soit le SM3A, EDF ou encore l'association AGIR pour la sauvegarde des territoires et espèces remarquables et sensibles (ASTER).

Pour l'année 2014, mise en place du plan départemental de gestion piscicole (PDGP) imposé par la loi.

Modernisation de l'association, cette année il devrait être possible d'obtenir sa carte de pêche sur internet.

Conférence : « la libération de la Haute-Savoie racontée par Michel Germain », le 21 février 2014

En clôture du cycle de ses conférences destinées aux seniors, l'historien Michel Germain a été accueilli par René Pouchot, maire de Magland, à la salle des fêtes communale. En introduction, sur le thème choisi d'août 1944, la libération de la Haute-Savoie, un court-métrage, avec notamment une séquence inédite filmée par un cinéaste amateur clusien a été projeté. Ce qui a eu pour effet de mettre en éveil l'attention d'une assistance venue en nombre, parmi laquelle on a pu constater un rajeunissement de génération.



En s'appuyant sur le film, authentique condensé de la libération du département, le conférencier a pu, avec sa verve habituelle, développer les divers épisodes qui se sont déroulés du 14 juillet au dimanche 20 août 1944. Mais c'est en une semaine, que les seules forces unies de la Résistance ont fait capituler sur place la totalité des troupes d'occupation, faisant plus de 3 500 prisonniers, alors que les troupes alliées n'étaient encore qu'en Provence et que les villes de Grenoble, Lyon, Chambéry, Albertville étaient encore occupées.

« Ce cas est unique en France, et la Résistance fait désormais partie de la culture et du patrimoine de la Haute-Savoie » a précisé Michel Germain. Une collation offerte par la municipalité a permis de prolonger les échanges entre férus d'histoire.

Départ en retraite d'Anne-Marie Blossier,

le 5 mars 2014

Elle est née à Sallanches le 13 avril 1953. Dans le cadre de ses études elle a obtenu un CAP d'employée de bureau. Elle a ensuite, en juin 1970, débuté sa carrière professionnelle au garage Greffoz, à Sallanches en tant qu'employée de bureau.

Après 2 ans et demi dans cet établissement, elle a cessé son activité professionnelle durant trois ans, suite à la naissance de son enfant Florent le 1^{er} janvier 1973. À l'issue du congé parental, elle a intégré les établissements Guy Curt à Cluses, de décembre 1975 à novembre 1981, toujours en tant qu'employée de bureau.

En décembre 1981, elle est recrutée en tant que comptable au sein de la société Gti/Gnuva Lucien/Ponichrome/Caux SA. Après près de 25 ans à ce poste, elle a la volonté de donner un nouveau sens à sa vie professionnelle et décider de se réorienter dans le métier d'auxiliaire de vie, pour s'occuper des personnes âgées. À ce titre elle a suivi une formation de 6 mois au Greta de Bonneville en vue de l'obtention du diplôme DEAVS.



Le 12 avril 2007, elle intègre le centre communal d'action sociale de Magland, pour occuper le poste d'aide à domicile, à temps non complet, via un contrat aidé, pour une période de 2 ans. À l'issue de ce contrat, et compte tenu de la qualité de son travail, le CCAS lui a proposé de pérenniser son poste.

À compter de janvier 2011, et suite à sa demande, elle occupe les mêmes missions, à temps plein, jusqu'au 31 décembre 2013, date à laquelle elle souhaite faire valoir ses droits à la retraite.

Une belle journée pour les anciens

le 27 avril 2014

Dimanche 27 avril 2014, à l'invitation de la commune via le CCAS, ils étaient 200 anciens et plus de 68 ans à la salle des fêtes pour le traditionnel repas des anciens.

Fernande Auvernay vice-présidente du CCAS a ouvert les festivités. Une pensée a été demandée pour ceux qui nous ont quittés cette année et pour les malades qui n'avaient pu se joindre à cette journée. Le maire René Pouchot entouré de son conseil municipal, n'a pas caché son plaisir de voir les anciens aussi nombreux. Le conseiller général, Jean-Louis Mivel ne manqua pas de remercier la commune de Magland pour cette invitation.



Au moment du dessert, Quelques personnes furent honorées et reçurent fleurs et cadeaux. Il s'agit de la doyenne Mme Irma Jaouen née en 1922 et le doyen Julien Perret né en 1921, Le couple M. et Mme François et Denise Gradel pour leurs 67 ans de mariage, M. et Mme Jean et Gisèle Meynet pour leurs 57 ans de mariage ce jour du repas et la plus jeune de l'assemblée Josette Crozet-Gay.

La bonne ambiance et la danse ne manquèrent pas tout au long de l'après-midi au son d'une ambiance musicale.





Journée des classes en

le 18 mai 2014

4

Dimanche 18 mai, 120 personnes des classes en quatre étaient réunies à l'initiative du comité composé de Michel Burnier, Éric Gay, Christine Chapaz, Delphine Burnier, Jérôme Ferrand, Jean-Luc Dupont, Philippe Babaz et Alexandra Fourgeaud.

Avant le repas, tous les participants se sont rassemblés dans le parc du foyer culturel pour la photo souvenir. Les plus anciens étaient Henriette Petitjean et Amédée Fontaine, nés en 1924 et le plus jeune Quentin Bottollier-Venaz, né en 1994.

Ensuite, tous ont été invités à prendre l'apéritif et à déguster un excellent repas ponctué de nombreux souvenirs et anecdotes.

Fête des mères, le 25 mai 2014: *Deux harmonies pour les mamans*

Ce samedi, à l'occasion de la fête des mères, l'harmonie municipale de la commune ainsi que celle « d'Écho des glaciers » des Houches ont donné un concert à la salle des fêtes en l'honneur des mamans. En première partie ce fut l'harmonie municipale des Houches qui interpréta huit morceaux de musique. Après un petit entracte ce fut autour de celle de Magland qui joua également huit interprétations sur différents thèmes dont une chantée par quelques musiciens. Pour clôturer ce concert les deux harmonies se sont regroupées pour un ultime morceau.



Après ces brillantes interprétations, la tradition veut que toutes les mamans présentes reçoivent une rose.

Un vin d'honneur clôtura cette belle soirée.

CARROSSERIE de GRAVIN

**Tôlerie - Marbre - Polyester
Peinture - Réparation Motocycles**

Prêt de voitures de remplacement

Robert MARSURA

04 50 90 91 77
marsura@sfr.fr

**229 route de Gravin
74300 Magland**

MARTINELLI Didier

MARBRERIE FUNÉRAIRE

407, Route de Villy
74700 SALLANCHES

Tél. / Fax
04.50.58.54.43



L'adieu d'Agnes Lenoire à l'école maternelle

le 4 juillet 2014

Le maire René Pouchot entouré de quelques adjoints, les enseignants et quelques parents d'élèves s'étaient réunis à l'école maternelle pour le départ en retraite de la directrice Agnès Lenoir.



Le maire ne manqua pas de souligner ses qualités pédagogiques, son autorité bienveillante, sa rigueur et son bon sens. Il retraça le parcours de la directrice.

De 1972 à 1975, elle incorpore le lycée d'État polyvalent de Troyes dans l'Aube, passe son baccalauréat en 1975. De 1975 à 1976, elle est institutrice suppléante à Méry-sur-Seine et à Mussy-sur-Seine, de 1976 à 1977 ensuite elle suit une formation à l'école normale de Sainte-Savine avec titularisation.

De 1977 à 1978, elle est remplaçante sur deux postes, l'un à Romilly-sur-Seine et Nogent-sur-seine. De 1979 à 1987, elle obtient un poste de titulaire à Brienne-Le-Château. En 1987, elle intègre également l'école maternelle de Magland en tant qu'adjointe de la directrice et en septembre 2000, elle en assure la direction.

Lors de la cérémonie, le maire, au nom du conseil municipal lui remet fleurs et cadeaux, ainsi que les enseignants, amis et parents d'élèves. Le verre de l'amitié clôtura cette sympathique manifestation.



Journée octobre rose

le 11 octobre 2014

À l'initiative de la fédération nationale des comités féminins, octobre est devenu le mois de mobilisation pour le dépistage du cancer du sein. Depuis quelques années, les 10 communes de la communauté de communes Cluses Arve et Montagnes se mobilisent une journée au côté du comité Haut-Savoyard dans la campagne « Octobre Rose ».



Cette année, la commune de Magland, en collaboration avec son centre communal d'action sociale a organisé une journée pour inciter les femmes à se faire dépister contre cette maladie.

Dès 10h00, malgré un temps incertain, environ 200 personnes ont répondu présent à cette journée. La matinée débuta par l'allocution du maire René Pouchot, suivie d'une aubade de la classe de violons de l'harmonie municipale, accompagnée de la chorale de « Bouche en Chœur ».

Après ce petit temps musical, et avant le départ pour le rallye pédestre à travers les rues de Magland, un lâcher de colombes a eu lieu devant la salle des fêtes. De retour au foyer culturel, un lâcher de ballons a eu lieu sur la place de l'église. Dans le dojo, divers stands étaient installés pour des animations et informations pour le dépistage de cette maladie.

C'est en chansons, interprétées par la chorale paroissiale que se termina cette belle matinée.



La Commune honore ses champions, le 21 novembre 2014

Vendredi 21, Le vice-président délégué à la commission des sports, Thierry Thevenet, a organisé une petite réception en l'honneur des champions de Haute-Savoie de la pétanque maglancharde.



Cette année, les boulistes ont remporté cinq titres de champions de Haute-Savoie. Le maire René Pouchot ne manqua pas de les féliciter pour leurs prestations et par la même occasion de les remercier de porter haut les couleurs de Magland dans les différentes communes où ont eu lieu les parties.

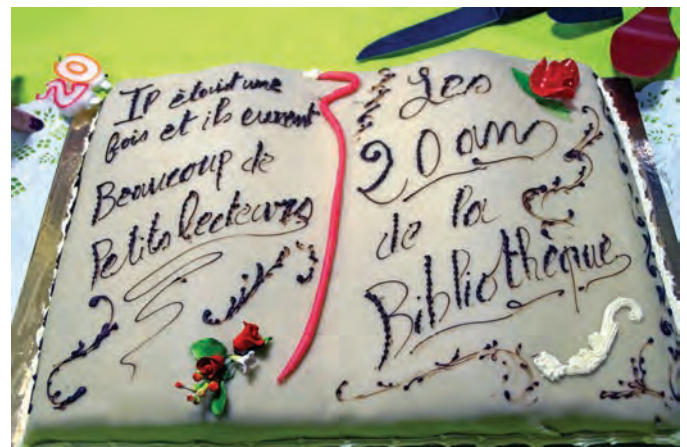
Les champions de Haute-Savoie sont Stéphanie Guérard et David Titus en doublette mixte à Thonon, Jean-Christophe Pages et Nicolas Falco en doublette homme à Saint-Félix, Jérôme Perret et Jean-Jacques Tardy en doublette provençale au Fayet, David Titus en tête à tête à Saint-Félix, Émilie Perret, Steve Perrollaz et Ludovic Guérin en triplette mixte aux Rocailles.

Cadeaux et fleurs furent distribués aux champions, par les élus présents à cette soirée.

La bibliothèque a fêté ses 20 ans

Samedi 22 novembre 2014, la bibliothèque était en fête pour son 20^e anniversaire.

La journée a commencé à 10h00 avec la rencontre de Bérengère Delaporte, illustratrice jeunesse. À 18h30, le maire René Pouchot, entouré de quelques élus et d'un public venu nombreux, a retracé le parcours de cette bibliothèque, remerciant la responsable Justine Mahaut de Salvator et les bénévoles pour leur travail au service des écoles et la population. Avant les gâteaux et le verre de l'amitié, différentes manifestations ont eu lieu comme la lecture de contes pour adultes et enfants. Une exposition retraçant les 20 années de la bibliothèque a été présentée. Un buffet avec gâteau d'anniversaire a clôturé cette journée.



Trois employés communaux médaillés, le 19 décembre 2014

Lors de la soirée de Noël avec le personnel communal, le maire René Pouchot a récompensé trois agents pour leur travail pour la ville.

Michel Perret, mécanicien du parc automobile et du petit outillage, a reçu la médaille d'argent régionale, départementale et communale pour 20 ans de carrière. Il est titulaire d'un CAP de comptabilité. À l'issue de ses études, il a travaillé au sein des établissements « d'Yves Anthoine » à Magland puis il est entré comme saisonnier l'été à la commune et a été stagiarisé en janvier 1997. Après diverses nominations, en 2014, il a été promu agent de maîtrise.

Patrick Gaillard a reçu la médaille d'argent régionale, départementale et communale pour 20 ans de carrière. Il est titulaire d'un brevet d'études professionnelles agricoles, option horticulture. Il a intégré la commune comme saisonnier de 1993 à 1996 et a été stagiarisé en 1997. Après plusieurs nominations et depuis mars 2014, il est agent de maîtrise. Il est responsable des espaces verts. Grâce à son implication et son travail, Magland a obtenu la 1^{re} fleur en 2005.



Jacky Dumaz a reçu la médaille d'or régionale, départementale et communale pour 35 années de carrière. Il a intégré les services techniques de la commune de Magland en 1980. Après diverses nominations, en 2010, il est nommé technicien principal de 1^{re} classe. Parallèlement à sa carrière, il a servi en tant que pompier volontaire durant 28 ans.



La ronde du
Père Noël



Cérémonie des vœux

Vendredi 16 janvier 2015, 20h00: l'Harmonie Municipale a brillamment ouvert la traditionnelle cérémonie des vœux.

C'est le Maire, René POUCHOT, qui ouvrit cette soirée, en rendant hommage à Jean-Bernard BEAUMONT qui était un de ses adjoints, décédé brutalement lors d'une randonnée en montagne ainsi qu'aux personnes tuées lors des attentats du 7 janvier. Une minute de silence fut respectée suivie de l'hymne national « La Marseillaise ».

Laissant la place à sa première adjointe, Fernande AUVERNAY, qui retraça tous les travaux qui se sont faits durant l'année écoulée. En voici quelques-unes, en voirie, divers travaux d'enrobés, réfection des murs de la Tour Noire et celui de la Chappaz, mise en souterrain des réseaux secs (basse tension, France Telecom et éclairage public), en réseaux humides, divers travaux dans les captages et réservoirs, remplacement de quelques poteaux d'incendie et calorifugeage de la conduite d'eaux sous le pont du Crétêt. Différents travaux et achat de matériel pour les écoles, la salle des fêtes et les bâtiments communaux. Avant de passer la parole à Monsieur le Maire, elle ne manqua pas de souhaiter tous ses vœux à toutes les personnes présentes.

Ce fut autour de Monsieur le Maire, René POUCHOT, de prendre la parole, saluant toutes les personnes présentes, il commenta les futurs travaux pour l'année 2015: le restaurant scolaire pour l'école maternelle, le cabinet médical au-dessus de la poste, l'accessibilité des bâtiments publics (mairie, salle des fêtes et bien d'autres), l'agrandissement et le déplacement des archives communales, réfection de la conduite d'eau du village des Villards à la Tour Clerton avec la mise en souterrain des réseaux secs (électricité, France Télécom et éclairage public) et tout ceci en coordination avec la 2CCAM qui crée



Monsieur le Maire, René POUCHOT avec
Madame la Première Adjointe, Fernande AUVERNAY

un réseau d'assainissement dans le même secteur, raccordement du réseau d'eaux usées de la commune à la station d'épuration de Marignier, via le réseau de Cluses.

Concernant le Funiflaine, il vient d'être acté et sera inscrit au contrat plan état/région, une réunion en mairie avait eu lieu dernièrement ce qui a permis de définir la structure porteuse. Pour terminer, Monsieur le Maire, René POUCHOT, ne manqua pas de souhaiter une bonne et heureuse année à toutes les personnes présentes. L'Harmonie Municipale, la Chorale de « Bouche en Chœur » accompagnée par l'orchestre de violons de l'École de Musique ainsi que le chanteur Michel MINO clôturèrent cette belle manifestation.



Ets MEGEVAND
CHAUFFAGE
ENERGIE RENOUVELABLE

- Chauffage • Sanitaire • VMC
- Conseils et installations en énergie renouvelable
- Installation et vente de poêles à granulés, poêles à bois et inserts à granulés ou à bois

Atelier : 62 rte du Colonney - 74700 SALLANCHES
Magasin d'exposition (siège social) : 77, Route de Vouilloux - 74700 SALLANCHES
Tél : 04 50 18 65 44 - 06 26 25 88 12
E-mail : megevand.chauffage@orange.fr • www.megevand-chauffage.com

SAS STOLCIS

Bio-Nettoyage



Tous travaux de nettoyage
Professionnel et particulier

42. allée des tourterelles 74300 Magland

Tous débarrassages

Espaces Verts

Nettoyage de toitures et chenaux

Tous travaux de charpente

Zinguerie menuiserie

04 57 19 05 79 - 06 26 16 57 40



ZINGUERIE - COUVERTURE

512 Route des Villards - Les Thurals - 74300 MAGLAND
04 50 21 81 23 - 06 27 36 09 74
fremoncouverturezinguerie@gmail.com

Zinguerie tous métaux, Habillage de rives
Habillage de cheminées, Divers raccords, Toitures en ardoises...



USITRANS

USINAGE SUR TRANSFERT

Usinage sur transfert à partir
d'ébauches décolletées, frappées,
fondues et lopins en divers profils.

1551 Rue du Marais - 74300 MAGLAND
TÉL. 04 50 34 86 38 - Fax : 04 50 34 88 01

La Maison Pineau à Magland
Charcuterie Artisanale



Fabrique artisanalement ses spécialités fumées
Sélectionne des produits typiques de Haute-Savoie
30 route de Flaine - MAGLAND - 04 50 34 71 13

Michel Mino
www.michelmino.com
06 46 30 20 60

Concert
Chanson française
Soirée
dîner spectacle
animation
DVD - CD

Guelpa

CONSTRUIT DEPUIS 1896

Terrassement
Génie civil
Canalisations
Aménagements
urbains



736 Avenue de Genève - 74190 LE FAYET
Tél : 04.50.78.03.33 - Fax : 04.50.78.11.60
guelpa@guelpa.fr - www.guelpa.fr

Marcel Cartier
DÉCOLLETAGE

> Usinage traditionnel et CN
> ø 2,5 à 60 mm en barres, 330 mm en lopins
> Petites et moyennes séries, toutes matières

> www.marcel-cartier.fr

21, rue de l'industrie - Z.I. du Val d'Arve - 74300 MAGLAND
> tél. 04.50.34.72.39 - > fax : 04.50.34.79.13



Cérémonie AFN, le 19 mars



le 8 mai

Cérémonies patriotiques



14 juillet



Appel du 18 juin



Journée du souvenir des déportés le 28 avril



le 11 novembre



Cérémonie AFN, le 5 décembre



Forêt, un appui pour les propriétaires forestiers privés : le CRPF

Dans le cadre des actions du Contrat Développement Durable Rhône-Alpes du FAUCIGNY et de la Charte forestière de territoire ARVE-GIFFRE, un technicien forestier a pu être recruté au Centre Régional de la Propriété Forestière et dédié au territoire. Une de ses missions principales est d'informer les propriétaires sur la gestion forestière et de les aider à se regrouper pour mieux rentabiliser les opérations en forêt.

Exemples de chantiers réalisés grâce à la présence de ce technicien forestier :

- ◆ Éclaircie de 4 ha sur la commune de Châtillon sur Cluses, regroupant 7 propriétaires.
- ◆ Coupe de jardinage de 5 ha sur les communes d'Arâches-la-Frasse et de Morillon, regroupant 2 propriétaires.
- ◆ Projets sur Mieussy de réunir 68 propriétaires pour la gestion d'un massif de 30 ha, ou encore sur la commune de Scionzier, 4 propriétaires pour 1,2 ha.



Le Contrat de Développement Durable Rhône Alpes du Faucigny

est un dispositif contractuel mis en place entre la Région Rhône-Alpes et les Communautés de communes qui permet de mobiliser des subventions régionales et de fédérer les collectivités locales, les partenaires et la société civile autour de la mise en place d'un plan d'action sur 6 ans sur des enjeux divers et variés ciblés par les élus locaux et partenaires. Parmi les enjeux, la forêt représente un des axes forts du développement rural de ce dispositif.



La Charte Forestière du Territoire ARVE-GIFFRE : Un programme ambitieux pour le territoire

Sur l'ensemble des 18 communes constituant cette charte (Communauté de Communes des Montagnes du Giffre et Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes), la forêt couvre plus de 25 000 ha (soit

45 % de la surface du territoire). Cette forêt qui occupe les versants entre les plaines agricoles, urbanisées et industrielles et les sommets rocheux, joue un rôle important dans le développement durable et équilibré du territoire. C'est pour cela qu'une charte forestière a été réalisée (en 2013).

4 enjeux principaux ont été mis en avant :

- ◆ L'accès à la ressource
- ◆ La gestion durable et multifonctionnelle des forêts.
- ◆ La valorisation du bois d'œuvre.
- ◆ Le développement de la filière bois.

Les projets de la Charte s'adressent à tous : collectivités, propriétaires forestiers privés, entreprises locales du bois et de la forêt, habitants, utilisateurs de la forêt (chasseurs, randonneurs, guide, accompagnateurs, etc.) et les différents organismes de l'environnement par exemple.

Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) : un organisme public au service des propriétaires forestiers privés

Le CRPF est un établissement public chargé de développer et d'améliorer la gestion des forêts privées avec un objectif de gestion durable. Tous les aspects (économique, social, environnemental) de la forêt sont pris en compte. Cet organisme a pour principal objectif d'améliorer la gestion forestière tout en augmentant la mobilisation. Il privilégie pour ce faire 3 domaines d'actions :

- ◆ la gestion planifiée,
- ◆ le conseil, la sensibilisation et la formation des propriétaires
- ◆ le regroupement des propriétaires

Un rendez-vous rapide pour diagnostiquer votre parcelle !

Si vous souhaitez acheter ou vendre des parcelles forestières, rechercher des limites, obtenir des conseils de gestion forestière sur vos parcelles, exploiter des bois, replanter des semis ou tous types de renseignements sur la forêt, vous pouvez contacter Julien LAGER, technicien forestier de votre secteur.

Le technicien forestier a également pour rôle de fédérer les propriétaires d'un secteur ou d'un massif pour une exploitation cohérente et durable.

Julien LAGER, Technicien forestier du CRPF pour le Faucigny
Port. : 06 16 31 18 23 - Mail : julien.lager@crpf.fr



Les élections européennes du 25 mai 2014

Département de la Haute-Savoie – Commune de Magland
Canton de Cluses – 6^e circonscription



Inscrits 2 151
Votants 747
 Exprimé 711
 Abstentions 1 404
 Blancs/nuls 36

Candidat	
LE PEN Jean-Marie	38,68 %
MUSELIER Renaud	23,91 %
RIVASI Michèle	7,88 %
GOULARD Sylvie	7,03 %
RAMBAUD Gerbert	6,19 %
PEILLON Vincent	4,08 %
MIRA Valérie	2,95 %
COUTELIS Jean-Baptiste	2,67 %
LESCURE Bertrand	2,11 %
VERGIAT Marie-Christine	1,69 %
GOMEZ Chantal	1,27 %
ALFONSI François	0,42 %

Candidat	
MURE-RAVAUD Jean-Marie	0,42 %
MALEGARIE Alain	0,28 %
ARNAUD Monique	0,14 %
DAGRAIN Valérie	0,14 %
ROMANI Daniel	0,14 %
GUIGON Emmanuel	0,00 %
MAYAUD Christophe	0,00 %
MICHEL Aurélien	0,00 %
RICERCHI Christophe	0,00 %
SALVARESIS Élisabeth	0,00 %
SANSON Éric	0,00 %

info@pissard-tp.com
 248 rte du pont-rouge
 74300 Magland

Entreprise PISSARD

- Travaux d'accès difficile
- Terrassement
- Broyage
- Forage
- Abattage

- Broyage pierres & bois
- Benne TP
- Travaux agricoles
- Travaux forestiers

06 86 67 13 29

Le brûlage à l'air libre, une pratique polluante !



Alors que le printemps arrive, les brûlages de végétaux se multiplient. Activité interdite, car émettrice de plusieurs polluants dont les particules fines, elle reste pourtant pratiquée. En effet, en Rhône-Alpes on estime que 9 % des maisons individuelles ont recours à cette pratique.

Dans la vallée de l'Arve, zone sensible pour la qualité de l'air, il est encore plus important de ne pas brûler les déchets verts !

D'autres solutions existent: compostage, broyage puis paillage des plantations, ou apport en déchetterie.

Attention aux idées reçues: le trajet pour l'apport en déchetterie reste bien moins polluant pour la qualité de l'air que le brûlage sur place des déchets végétaux !

En effet, « Brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules qu'une voiture à moteur diesel récente qui parcourt 6 000 km ! »

1. Agir pour la qualité de l'air dans la vallée de l'Arve

De par sa topographie, la vallée de l'Arve est régulièrement exposée à des épisodes de pollution de l'air. Ainsi, le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA), prévoit d'agir sur les différentes sources d'émission. Si le chauffage au bois et le transport routier sont à l'origine de la majorité des rejets de particules, la combustion à l'air libre des végétaux participe également aux émissions de plusieurs polluants. Activité courante et à première vue anodine, le brûlage à l'air libre contribue significativement aux niveaux de pollution durant les épisodes anticycloniques.

2. Le brûlage des déchets verts émet des polluants dangereux pour notre santé

Outre la gêne occasionnée au voisinage par les fumées et les risques d'incendies, la combustion à l'air libre des déchets verts est très polluante pour la santé et l'environnement, particulièrement quand les déchets végétaux brûlés sont humides.

En effet, c'est une source d'émission de particules dans l'air, mais aussi d'autres composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques), le benzène ou des dioxines. Ce brûlage, en association avec d'autres déchets (plastiques, bois traités, papiers souillés, carburant) est totalement à proscrire en raison de sa haute toxicité.

3. Une pratique interdite !

Particuliers, entreprises, collectivités, pour tous, le brûlage à l'air libre des déchets et l'écobuage sont strictement interdits sur l'ensemble du territoire de la vallée de l'Arve, en dehors de dérogations préfectorales spécifiques.

En effet :

- ◆ L'article 84 du règlement sanitaire départemental interdit tout brûlage à l'air libre des déchets ménagers depuis plusieurs années.
- ◆ L'arrêté préfectoral n° 2012131-0019 interdit toute pratique d'écobuage ou de feu de forêt herbes ou broussailles dans le périmètre du PPA.

Attention : Toute incinération de végétaux est passible d'une contravention de 450 € (article 131-13 du nouveau code pénal).

4. Des solutions pour ne pas polluer et ne pas gaspiller

Les activités de jardinage (taille des haies, élagage, tontes...), génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. Ces déchets peuvent trouver bien des emplois au jardin.

Transformer les déchets verts sur place :

- ◆ Compostez vos déchets verts avec vos déchets de cuisine (épluchures de légumes, restes de repas...). Cela permet de réduire le volume de vos poubelles et de produire un amendement de qualité pour vos sols.

À savoir : Un tas de compost correctement géré ne sent pas mauvais !

- ◆ Broyez les branchages et utilisez le broyat obtenu pour :
 - pailler vos plantations dans le potager ou les massifs fleuris (préserve les plantes des variations de température et d'humidité, évite la pousse des mauvaises herbes, fertilise le sol);
 - enrichir votre compost (matière sèche et ligneuse, favorable à l'aération du compost).

Les apporter en déchetterie

Ces déchets seront ensuite valorisés par compostage (par la commune ou par une société indépendante).

À savoir : Le trajet pour l'apport en déchetterie reste bien moins polluant pour la qualité de l'air que le brûlage sur place des déchets !

5. Quelques chiffres à titre de comparaison :

... 5 900 km

parcourus par une
voiture diesel récente
(18 400 km
pour une
essence)



... 3 mois
de chauffage
d'un pavillon avec
une chaudière
au fioul



... 70 à 920 trajets

Selon le véhicule, pour rejoindre
la déchetterie
située à 20 km



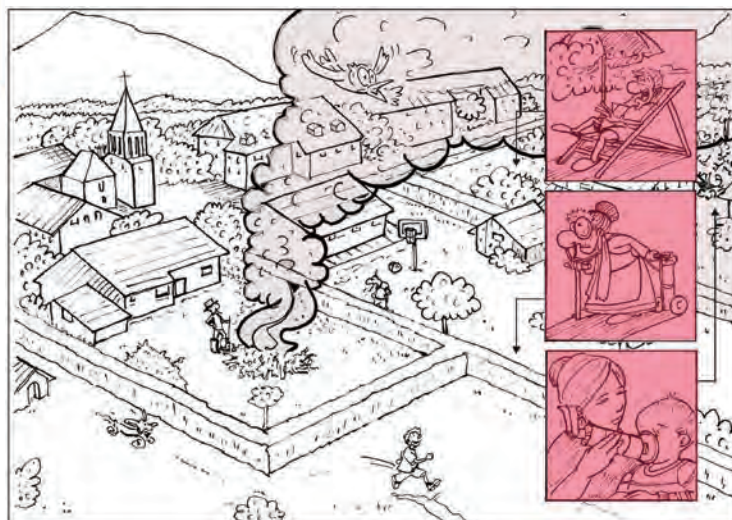
Cette information est dispensée dans le cadre du dispositif « Fonds Air Bois », visant à réduire les émissions de polluants issus de la combustion de biomasse (Action du Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve). Sources: Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, PPA Arve, et communiqué de presse d'Air-Rhône-Alpes, 2012.

Contact :

Syndicat Mixte Aménagement Arve et ses abords
pcaer@sm3a.com - 04 50 25 60 14

Pour un conseil sur les économies d'énergie
ou les pratiques écologiques :
Association Prioriterre : 04 50 67 17 54.

Pour des informations sur la qualité de l'air :
Association Air Rhône-Alpes : 09 72 26 48 90.



Illustrations proposées (sources SM3A)

Retraite et déclaration de revenus : une démarche simplifiée

Les retraités effectuent tous les ans une déclaration de revenus qui doit intégrer le montant de leur retraite.

Afin de simplifier vos démarches, la Carsat Rhône-Alpes communique directement à l'administration fiscale, chaque année, le montant des revenus perçus au titre de la retraite du régime général. Ce montant imposable figure alors sur la déclaration de revenus préremplie.

Les retraités n'ayant plus à reporter ce montant sur la déclaration, il n'est plus envoyé par courrier postal au profit d'une information disponible à tout moment sur www.lassuranceretraite.fr (après création de leur espace personnel).

Les personnes ne disposant pas d'un accès internet peuvent obtenir ce montant sur le serveur vocal du 39 60 en tapant le choix 0 (se munir de son numéro de sécurité sociale et du montant de son dernier paiement).

Consulter son montant à déclarer en ligne : comment ça marche ?

- ◆ Connectez-vous sur le site www.lassuranceretraite.fr
- ◆ Créez votre espace retraite personnel (en cliquant sur « je crée mon espace personnel » et en vous laissant guider) ou accédez directement à votre compte
- ◆ Une fois dans votre espace personnel, cliquez sur « Je souhaite consulter le montant déclaré à l'administration fiscale ».
- ◆ Vous pouvez alors visualiser le montant, le télécharger et si nécessaire l'imprimer

L'Assurance Retraite propose de nombreux services en ligne gratuits et sécurisés à l'ensemble de ses assurés (actifs ou retraités) afin d'effectuer rapidement et simplement leurs démarches à distance.

Pour plus d'informations et pour accéder à l'offre de services Internet, rendez-vous sur www.lassuranceretraite.fr.

Finances



Budget primitif 2014 de la commune



Fonctionnement	5 871 748,68 €
Investissement.....	3 953 624,09 €

Budget primitif 2014 de l'eau



Fonctionnement	248 215,43 €
Investissement.....	409 847,26 €

Budget primitif 2014 du bois



Fonctionnement	142 273,16 €
Investissement.....	63 800,00 €

Budget primitif 2014 du CCAS



Fonctionnement	351 497,34 €
Investissement.....	68 357,35 €

Budget primitif 2014 de l'EPHAD



Fonctionnement	2 476 641,00 €
Investissement.....	121 929,01 €

Urbanisme : Rapport d'activité 2014

Pour l'année 2014, le service urbanisme a enregistré 156 demandes, à savoir :

- 100 certificats d'urbanisme :
 - 91 dits d'information (CUa)
 - 9 dits opérationnels (CUb)
- 26 déclarations préalables
- 26 permis de construire, dont 7 permis modificatifs
- 1 permis de démolir
- 3 permis d'aménager pour des opérations de lotissements à usage d'habitation

En 2014, les dossiers ont surtout concerné l'habitation.

Il s'agit, entre autres, de projets de construction nouvelle, de transformation d'anciens ateliers en habitation, d'agrandissement de l'habitation existante, de l'aménagement de combles, de la modification de façades (isolation avec changement de matériaux, création d'ouvertures), l'implantation d'annexes (abris à voitures, à bois ou de jardin), l'installation de panneaux photovoltaïques ou encore la division parcellaire en vue de construire.

Par ailleurs, **les demandes d'urbanisme se sont également rapportées à l'activité industrielle, artisanale et commerciale** avec des projets de construction de bâtiments artisanaux, d'atelier de menuiserie, d'installation de bennes à copeaux pour usines de décolletage.

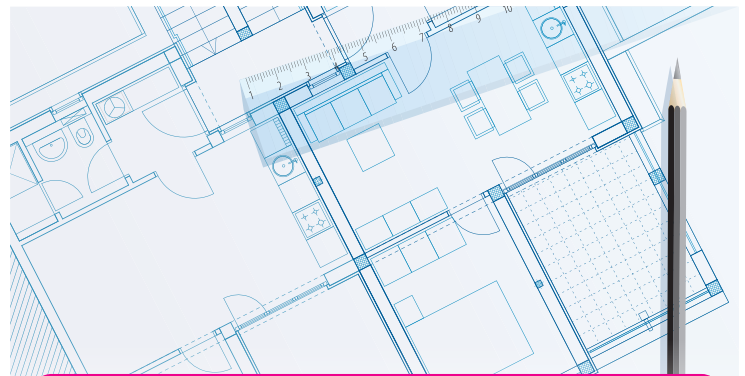
Toutes ces demandes d'urbanisme sont instruites au regard des règles nationales (loi montagne, règles d'ordre public et de raccordement aux réseaux) et au regard des règles locales, soit :

- le PLU (plan local d'urbanisme) qui a vocation à régir la nature de l'occupation et de l'utilisation des sols du territoire communal.
- le PPRn (plan de prévention des risques naturels) qui impose des prescriptions sur la construction en fonction des risques naturels identifiés sur le territoire communal (risques inondation de l'Arve, débordement torrentiel, éboulement rocheux, glissement de terrain, avalanches).

S'agissant du PPRn, ce document réglementaire incombe au préfet de Haute-Savoie qui est seul compétent pour l'approuver.

Pour Magland, le préfet a prescrit la révision du PPRn de la Vallée et celui de Flaine ; les deux révisions devant être approuvées avant le 12 décembre 2015. Au préalable, le préfet doit, pour chacun des plans révisés, organiser en mairie une phase de mise à l'enquête publique où la population communale pourra consulter et commenter les nouveaux documents réglementaires.

Enfin, l'année 2014 est également marquée par l'obtention du permis de construire relatif à l'extension de l'école maternelle du Val d'Arve pour l'implantation d'un restaurant scolaire. Le chantier se déroulera sur une période estimée à dix mois pour une réception des travaux programmée en fin d'année 2015.



Rappel :

Pour toute information relative à la constitution de demandes relevant de l'urbanisme, vous pouvez :

- **consulter le site internet de la Mairie :**
www.magland.fr/Urbanisme
- **consulter en mairie le Service Urbanisme** lors des permanences suivantes :
 - le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30
 - le vendredi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30

Le Maire,
Président de la Commission urbanisme



**CALENDRIERS, AGENDAS
BULLETINS MUNICIPAUX
REGIE PUBLICITAIRE**

Arpigny - 74250 FILLINGES
Tél. 04 50 36 45 63 - www.editionscheneval.fr



**Boulangerie Pâtisserie
« Au Vieux Pétain »**

Pain à l'ancienne au levain

1223 Rue Nationale - 74300 MAGLAND - Tél. : 04 50 34 77 17

Travaux : Réseaux humides

Remplacement du revêtement sur la conduite de 200 sous le pont du Crêtet. La protection contre le gel étant devenue tellement abîmée qu'il a fallu la refaire sur toute la longueur du pont.

Reprise d'une partie du réseau d'eau pluviale dans le virage en épingle avant l'entrée du hameau des meuniers. Profitant de la mise en souterrain des réseaux secs, l'eau pluviale a été canalisée empêchant celle-ci de se répartir dans ce virage et sécurisant ainsi cette partie pour le risque de verglas.



Réseaux secs

Avant



Après

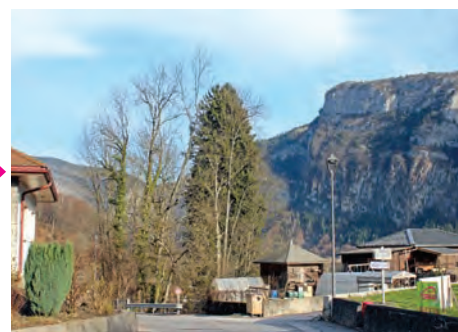


Depuis quelques années, le conseil municipal a pris la décision d'enfouir les réseaux secs (basse tension, éclairage public et France télécom) parfois en coordination avec d'autres travaux de voirie et réseaux humides.

En 2014, l'enfouissement des réseaux secs a eu lieu entre les Villards et l'entrée du hameau des Meuniers en coordination avec des travaux d'eau pluviale.

Pour ce chantier, 7 073 m de réseaux aériens tout confondu (basse tension, France Telecom) ont été déposés et remplacés par 9 527 m de réseaux souterrains tout confondu, dépose de 21 supports béton et 25 supports bois.

Pour l'éclairage public 31 nouveaux candélabres ont été mis en place le long de la voie publique.



Voirie

Pour cette année 2014, nous avons mis l'accent sur la sécurité de nos voies.

Nous avons lancé un programme sur trois ans de **réfection des tampons de chaussées**, des chambres TELECOM qui causent de nombreux désagréments notamment au niveau sonore.

Nous avons également lancé un programme sur trois ans de **réfection des panneaux de signalisation** de direction, de noms de voie. Ces programmes sur trois ans nous permettent de lisser nos dépenses en cette période de réduction de budget.



Pour sécuriser les espaces verts, nous avons protégé les abords de l'école et des zones de sport.



Pour une meilleure visibilité de jour et de nuit (éclairage des candélabres) **nous avons réalisé des travaux d'élagage** - route de Balme - route de l'EHPAD.

Nous remercions tous les particuliers qui ont favorablement répondu à notre demande d'élagage de feuillage qui gênent la circulation, ainsi que le passage des cars scolaires et nos engins de déneigement.





Environnement

108 personnes pour la journée environnement

samedi 4 octobre, au total 108 habitants dont 30 enfants, ont répondu à l'appel de la commission communale de l'environnement sous la direction de la vice-présidente Josette Crozet qui organisait ce samedi 4 une journée de nettoyage sur la commune.

Dès 9h00, ces courageux volontaires, membres d'associations, bénévoles, agents communaux et élus se sont retrouvés sur la place de l'église.

Autour d'un responsable, 7 équipes se sont formées, avec un secteur bien défini à nettoyer des objets en tout genre: ferraille, plastic, verre ont ainsi été ramassés, le butin de cette collecte s'est élevé à 3 m³ tout confondus, deux de moins que l'année précédente.

À l'issue du ramassage, les participants se sont retrouvés à la salle des fêtes autour d'un repas concocté par les cuisiniers, Sylvain, Marc, Nicole et Henri.

Josette Crozet n'a pas manqué de remercier tous les participants qui se sont motivés pour cette journée environnementale. Le maire René Pouchot, ne manqua pas à son tour de remercier toutes les personnes présentes et fut très satisfait du nombre de participants.

50 m³ de débris redescendus dans la vallée

Samedi 18 octobre, dès 8h00, 110 personnes dont une dizaine de gamins, s'étaient donné rendez-vous devant les ateliers communaux et les pompiers de Magland. Toutes ces personnes étaient présentes suite à l'appel de la commune, de Philippe Goitschel de « respect Planet » et Olivier Dufour, guide de haute montagne.

Cette journée avait pour but, pour la 2^e année consécutive de continuer le nettoyage du secteur de la Colonnaz, le long du sentier de grande rando-

née GR96, emprunté par de nombreux randonneurs, sur la commune de Magland.

Avant le départ, Olivier Dufour et Philippe Goitschel lors du briefing, donnèrent les dernières consignes de sécurité pour rejoindre les lieux sur un chemin escarpé et glissant.

Après une journée de labeur qui se termina vers 17h00, les bénévoles, organisateurs se retrouvèrent à la salle des fêtes où le maire René Pouchot les remercia et surtout les enfants pour le travail effectué. **48 m³ de pneus, 2 m³ de ferrailles et une dizaine de gros bidons en plastic ont été ainsi redescendus dans la vallée pour être acheminés vers un centre de tri.**

À noter que pour le transport de tous ces débris et faciliter le travail des nettoyeurs sur les derniers cent mètres ceux-ci avaient l'aide de deux mulets et un âne, appartenant à M. Tuaz de Combloux.



Les bénévoles sont venus de partout: Sallanches, Araches, Cran-Gevrier, Annecy Le Vieux, Bernex, Feyzin, Aix les Bains, Domancy, Vailly, Trévignan, Combloux, Cluses, Chamonix, Groizy, Thyez, Aix en Provence, Lyon, Paris, Romette et Magland. Il faudra encore plusieurs années pour débarrasser le restant de tous ces débris.

Pour clôturer cette journée un buffet fut offert par la municipalité à tous les participants.



Réception des maisons fleuries: le 7 novembre 2014

Je tiens tout particulièrement à remercier l'ensemble des lauréats qui ont fait tout d'abord l'effort, de s'inscrire et de participer à cette petite cérémonie, certes traditionnelle mais qui est un instant privilégié nous permettant de nous rencontrer et de prendre un petit moment pour échanger sur nos actions et sur l'amélioration de notre environnement.

Ces instants sont une façon de vous exprimer notre reconnaissance, de vous remercier pour les efforts que vous effectuez tout au long de l'année pour agrémenter et accompagner la commune. C'est un immense plaisir **dans ce monde où nous communiquons mais surtout de façon virtuelle** de vous retrouver dans la convivialité.

Nous avons le plaisir d'accueillir 2 nouveaux inscrits. BRAVO!

Malgré un été froid, pluvieux nous avons constaté un très beau fleurissement, de gros efforts, une passion. Dans tous les cas c'est un sourire adressé aux concitoyens et un message d'accueil aux visiteurs.

Le Peintre Matisse troquant les pinceaux pour la plume a écrit: **il y a des fleurs partout pour qui veut bien les voir.** À ce titre, je tiens à souligner le travail des services municipaux en matière d'entretien, et de culture.

Compte tenu des conditions météorologiques, 2014 a été une année très difficile pour tous les travaux concernant le fleurissement et les espaces verts.

La commune prend sa part de responsabilité et organise la campagne de commune propre au travers de la journée nature propre, et le grand chantier du nettoyage et dépollution du torrent de l'Épine dans les Gorges de la Colonnaz le long du GR 96.



J'en reviens à l'essentiel c'est-à-dire vous tous les lauréats. Vous avez donné bien du mal à tous mes collègues de la commission environnement, pour essayer d'établir un classement tant la qualité de vos réalisations est grande. Je les remercie pour leur collaboration, et l'aide qu'ils apportent.

Mmes Ballatore, Blanez, MM. Vulpilliere, Petit-Jean ont réalisé de très belles photos. Maurice Petit-Jean a monté un diaporama qui va vous être projeté sans plus tarder et a réalisé le cadeau qui va vous être remis tout à l'heure avec chacun un bon d'achat. La soirée et les échanges se sont poursuivis autour du verre de l'amitié.

Bravo à tous!

J. CROZET,
Commission environnement

Entreprise certifiée
ISO 9001:2000
ISO 14001:2004
OSHAS 18001:1999





Zanetto

Maçonnerie
Travaux publics
Démolition
Terrassement

1200, route de Gravin • 74300 MAGLAND
Tél : 04 50 34 70 97 • Fax : 04 50 90 20 48
www.zanetto.fr



Forêt Communale de Magland

Bilan de l'année 2014

Travaux en forêt communale

- ◆ Pas de travaux sylvicoles d'entretien des peuplements en 2014.
- ◆ Entretien manuel de route empierrée.
- ◆ Entretien du parcellaire : parcelles 4-501-502-601-602-7.
- ◆ Abattage d'arbres secs non commercialisables.

Travaux hors forêt communale

- ◆ Fauchage de berge de l'Arve entre le pont du Crêtet et le pont de Gravin.
- ◆ Fauchage du talus SNCF entre la gare et la Perrière.
- ◆ Entretien courant des sentiers balisés de la commune.
- ◆ Pose de balisage du Tour de la Tête de Louis-Philippe par Alvéole, prestation ONF pour l'implantation des emplacements...

Coupes vendues en 2014

- ◆ Parcelles 101-102-121-122 (Boron): coupe sur pied vente de printemps 2014: 725 m³
- ◆ Parcelles 151-152 (La Vuarde): coupe sur pied vente de printemps 2014: 1 050 m³
- ◆ Parcelle 22 (Montferrond): coupe sur pied vente de printemps 2014: 342 m³
- ◆ Parcelle 27 (Flaine): coupe sur pied vente d'automne 2014: 220 m³

Coupes sur pied exploitées

- ◆ La parcelle 22 (Montferrond) a été exploitée en septembre-octobre 2014.
- ◆ Parcelles 131-132 (La Vuarde): coupe sur pied vente de printemps 2013: 1 015 m³
- ◆ Parcelle 311 (La Colonnaz): exploitation en bois façonnés à l'automne 2014: 731 m³
- ◆ Chablis renversés hiver 2014: vente amiable: 48 m³
- ◆ Chablis secs automne 2014: consultation du 29 octobre 2014 - 198 m³



Reste à exploiter

- ◆ Parcelles 501-502-601 : coupe sur pied vente de printemps 2013 - 570 m³
- ◆ Parcelle 602 : coupe sur pied vente de printemps 2013- 530 m³
- ◆ Parcelles 34 et 36 : coupe à câble long sur les Arcets 1 100 m³ : très faible probabilité de réalisation en 2015 (coût élevé d'exploitation et manque d'entreprises). Consultations câblistes étrangers en cours. Report de subvention accordée jusqu'au 23 septembre 2015.
- ◆ Parcelle 32 (La Colonnaz): proposition de vente sur pied regroupée avec la 312 au printemps 2015.

Divers

- ◆ Carrière de la Grangeat: redevance payée en 2014 sur le volume déclaré en 2013 (7 971 m³)
- ◆ Carrière de Balme : redevance payée en 2014 sur le volume déclaré en 2013 (2 780 m³). À noter que la concession d'exploitation arrive à son terme au 31 décembre.
- ◆ Le plan de balisage du GR96 et de sa variante a été déposé en décembre 2014. Les panneaux devraient être mis à disposition par le Conseil Général au printemps 2015.



École du Chef-lieu: 6 juin 1944 – 6 juin 2014...

70 ans jour pour jour après le débarquement, les élèves de l'école du Chef-Lieu étaient réunis à la salle des fêtes. L'occasion pour eux de présenter à leurs parents un **spectacle retraçant les différents combats pour la liberté à travers l'histoire, de la Révolution Française à nos jours.**

Chants et danses ont permis d'aborder les guerres napoléoniennes, les 2 guerres mondiales, le conflit nord-irlandais, l'apartheid et de rendre hommage à tous ceux qui se sont battus pour la paix et la liberté. Le tout se terminant avec 2 chants porteurs d'espoir et de tolérance.

Ce spectacle venait clore un travail d'une année autour de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité.

L'équipe enseignante



**VAUTHAY
PAYSAGE**

Bertrand Vauthay
103 Allée des Acacias - 74300 MAGLAND
04 50 34 72 10 - vauthay.paysage@orange.fr

Création Piscines
Espaces verts
Création jardins
Clôtures
Dallages

Une année scolaire à l'école de Gravin

L'année a été riche en événements et placée sous le signe du 70^e Anniversaire de la Libération du Département de la Haute-Savoie.

En effet, grâce à son partenariat avec l'USEP 74, les élèves de cycle 3 ont été invités à comprendre l'histoire du département et surtout à marcher sur les sentiers des résistants, notamment le Sentier du Béol de Scionzier au Reposoir et le Sentier Tom Morel menant du Petit Bornand au Plateau des Glières. À ces occasions, des œuvres artistiques ont fleuri sur le plateau des Glières, les chants des résistants ont résonné à nouveau.

Notre spectacle de fin d'année a donc naturellement été largement inspiré par les danses et chansons sur le thème de la liberté qui ont été travaillées tout au long de l'année pour la participation aux Chemins de la Mémoire. Le Quintette à vent dirigé par Philippe Babaz s'est prêté au jeu pour accompagner les chants, et la Classe de violon de l'École de Musique de Magland pour agrémente la première partie du spectacle. Un grand merci pour leur participation et au prêt d'une salle de cours de l'E3M pour les répétitions.

Un nouveau projet « École & Musique » a pu voir le jour.

Il s'agit de permettre aux élèves ainsi qu'à leur famille de se familiariser avec le monde de la musique, et surtout d'assister dans un cadre propice aux concerts et auditions qui ont lieu à l'école de musique. Dans le cadre de ce projet des élèves volontaires du cycle 3 se sont rendus à l'Arcadium d'Annecy pour assister à une représentation du célèbre opéra de Mozart « La Flûte Enchantée ». Une occasion vraiment unique qui a ravi tous les participants !

Comme à l'accoutumée, les élèves ont pu dans le cadre « d'École & Cinéma » proposé par la FOL 74 découvrir de nouvelles œuvres cinématographiques comme « Le Roi et l'Oiseau », « Une vie de Chat », « Mon voisin Toto » et « Treeless Mountain ».



Le site de La Livraz à Megève et la Patinoire de St Gervais ont pu accueillir les cycles Ski de fond du CE2 au CM2 et Patin à Glace des CP et CE1. Le cycle de natation s'est déroulé à la Piscine du SIOVA à Cluses, un cadre permettant aux élèves de progresser de façon significative. Avec l'USEP du secteur de Cluses, les élèves ont participé à de nombreuses rencontres sportives qui ont ponctué l'année: la Course longue à Thyez, le Tournoi de Rugby où la classe des CM2 a été sélectionnée pour les départementales, les rencontres Gymnastique au Gymnase des Charmilles, la Fête de la Glisse et le Passe-Neige au Plateau des Glières

L'année s'est terminée par la visite du Museum d'Histoire Naturelle de Genève, ainsi que du Jardin Botanique. Cette sortie a été appréciée par l'ensemble des élèves, tant au niveau de la richesse culturelle que des nombreuses découvertes.

